

GARANTIE GOLD ZyXEL

Conditions Générales

1- Etendue de la prestation et validité :

- 1.1 En commandant une Garantie Gold ZyXEL, le client reçoit une prestation valable pour une durée de 1 à 5 ans, qui est déterminée dans le contrat de Garantie Gold, limitée à un seul appareil enregistré avant l'entrée en vigueur du contrat. La Garantie Gold ne peut pas être résiliée pendant la durée du contrat ; par conséquent, un remboursement total ou partiel du prix de vente n'est pas possible.
- 1.2 La prestation est limitée aux défauts du matériel, c'est à dire un dysfonctionnement qui n'a pas été causé par des erreurs de manipulations ou un cas de force majeure (foudre, inondation...)
- 1.3 La prestation entre en vigueur au moment de l'envoi du contrat de Garantie Gold signé par ZyXEL France, que le client reçoit dans les 5 jours ouvrés après l'enregistrement de son produit.
- 1.4 La prestation n'est fournie qu'en France métropolitaine.

2- Enregistrement :

- 2.1 L'enregistrement d'un produit avant la souscription d'un contrat de Garantie Gold ne peut être effectué que par fax, en saisissant les données nécessaires à l'établissement du contrat.
- 2.2 La commande d'une Garantie Gold doit être effectuée à l'acquisition du produit ou dans un délai d'un mois suivant l'acquisition du produit.
- 2.3 Si la demande du client de souscrire un contrat de Garantie Gold a été acceptée, le client en sera informé dans les 5 jours suivants.
- 2.4 ZyXEL France adaptera automatiquement la Garantie Gold enregistrée lors de l'échange d'un appareil (attribution d'un nouveau numéro de série de l'appareil). Dans tous les autres cas, par exemple vol d'un appareil enregistré en Garantie Gold, il n'est pas possible de transférer l'enregistrement de Garantie Gold sur un autre appareil.

3- Notification de panne :

- 3.1 Toute panne doit être annoncée au support technique de ZyXEL France. Lors de l'appel, il faut tenir à portée de main le numéro de votre contrat de Garantie Gold, ainsi que le numéro de série de votre appareil.
- 3.2 Si une panne est détectée et que le problème ne peut être résolu au téléphone, un produit d'échange est envoyé au client par transporteur express, le jour même si la panne est détectée avant 15 heures (frais de port à la charge de ZyXEL France).
- 3.3 Le client dispose d'un délai d'une semaine pour retourner à ZyXEL France son produit défectueux (frais de port à sa charge).
- 3.4 En cas de non retour du produit défectueux dans le délai décrit au point 3.3, ZyXEL France se réserve le droit de facturer des frais au client.

4- Responsabilité :

- 4.1 ZyXEL France ne peut être tenu responsable pas des retards, dégâts, ou manques à une obligation, provoqués par le transporteur. ZyXEL France s'engage à sélectionner soigneusement le transporteur sur des critères de ponctualité, qualité et fiabilité, et de constamment surveiller ses services.

5- Généralités :

- 5.1 Toute modification, tout amendement et clause accessoire requiert la forme écrite.
- 5.2 Si, lors de la réparation d'un appareil envoyé dans le cadre d'une Garantie Gold, aucun défaut technique n'a pu être constaté, les frais administratifs et de transport seront à la charge du client.
- 5.3 ZyXEL France se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales du service Garantie Gold en tout temps. Le client en sera informé de manière écrite. Ces dernières seront considérées comme approuvées si le client ne les conteste pas par courrier recommandé dans les 30 jours.
- 5.4 Les conditions générales du contrat Garantie Gold sont soumises au régime du droit français. En cas de litige, le Tribunal de Lyon sera le seul compétent.